Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES
DU SUD-EST

COMPTE-RENDU du
COMITÉ TECHNIQUE LOCAL de la DISI SUD-EST
du 14 DÉCEMBRE 2017 à 9H30

Le Comité Technique Local s'est réuni le 14 décembre 2017, au siège de la DiSI, sous la présidence de M. PERRIER, dans la formation suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. PERRIER Robert	Directeur des Services Informatiques du Sud-Est
Mme MASSEIN-PELOUSE Brigitte	Responsable du Pôle Ressources

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL :

au titre de Solidaires Finances Publiques
Boycott
au titre de CGT Finances Publiques
Boycott
au titre de FO DGFIP
Boycott

Le secrétariat est assuré par **Mme Magali GASPARINI** (Pôle Pilotage).

Les représentants des organisations syndicales boycottant le présent CTL, en 1ère convocation, dont l'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du PV du CTL du 17/10/2017
2. Tableau de bord de veille sociale (fiche)
3. Opérations sur les emplois dans le cadre du PLF 2018 (fiche)
4. Point d'information sur la création d'un ESI unique à Marseille (point oral)
5. Point d'information sur le rattachement administratif des ESI des DROM à la DiSI Sud-Est (point oral)
6. Questions diverses

un CTL, en seconde convocation, est fixé au mercredi 20 décembre 2017 à 9h30.

Le Président,
Robert PERRIER

La Secrétaire,
Magali GASPARINI

Le Secrétaire-Adjoint,
Néant